

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA La Germinière - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA La Germinière - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	14	27	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires
- Manifester de l'intérêt pour les aménagements paysagers, l'entretien des parcs et jardins, les espaces verts et les espaces boisés
- Manifester de l'intérêt pour la gestion technique, économique et pratique d'un chantier

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer de qualités relationnelles
- Se montrer autonome

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- du brevet professionnel du secteur des aménagements paysagers ;
- d'un baccalauréat professionnel du secteur des aménagements paysagers ;
- du brevet de technicien agricole du secteur des aménagements paysagers ;
- du baccalauréat technologique « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » ;
- d'un brevet de technicien supérieur agricole du secteur des aménagements paysagers.

Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime susvisé.

Spécificités du métier

- Travail en extérieur en entreprises d'espaces verts ou en entreprises spécialisées

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation qui se déroule sur 12 mois en alternance avec 14 semaines de présence au CFA et le reste en entreprise.

La formation se déroule autour de 3 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 : assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères.
- UC 2 : réaliser des constructions paysagères avec liants.
- UC 3 : réaliser des constructions paysagères non maçonnée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Entretien individuel + tests de recrutement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avis de la commission envoyé par mail

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Technique Paysagère	Appréciations et notes	Bulletins de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation pour le domaine	Formalisation de la motivation	Très important
	Cohérence du projet	Cohérence du métier avec le diplôme envisagé	Adéquation formation et support apprentissage	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Frédéric LAMAISON,

Directeur de l'établissement CFA La Germinière